

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 20  
Votants : 23

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 octobre, le conseil municipal,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 octobre 2024

**PRESENTS :** Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON  
Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL  
Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M.  
LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC  
Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX  
Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE  
Philippe, M. EJNER Pascal.

**ABSENTS :** Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), Mme  
DEBAYLE Michèle (Pouvoir à M. EJNER Pascal), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir  
à Mme ASTIER Martine).

Secrétaire de séance : Mme Laure COQUEL

**24. Convention de mise à disposition concernant la salle des « Bessières » située au  
Presbytère entre la commune de Boisseuil et l'entreprise ARG DETECT.**

L'entreprise ARG DETECT, située à Boisseuil, spécialisée dans la recherche de fuites d'eau et dans la détection de réseaux invisibles, souterrains et enterrés recherche une salle de manière temporaire afin de réaliser des entretiens d'embauche.

Elle pourrait s'installer dans la salle des « Bessières » situé au Presbytère de la commune de Boisseuil.

Une convention de mise à disposition à titre gracieux pourrait être signée pour une durée de 6 mois afin de définir les engagements de chacun.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- d'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition concernant la salle des « Bessières » située au Presbytère avec l'entreprise ARG DETECT ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

<b>VOTE 23</b>	<b>POUR 23</b>	<b>CONTRE 0</b>	<b>ABSTENTION 0</b>
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
*Le Maire,*  
*Philippe JANICOT*

